

## CHUTES ET GLISSADES : PROJET PILOTE DE POSTES CANADA

Au début du mois de juillet, Postes Canada a présenté au STTP un projet pilote sur les chutes et les glissades. Le projet pilote ferait appel à une entreprise américaine qui fournit un simulateur de chutes et de glissades. Le 2 août dernier, des représentantes et représentants des paliers local, régional et national du STTP se sont rendus au poste de factrices et facteurs de Windsor pour examiner le simulateur, le voir à l'essai et l'évaluer.

Dans le cadre de ce projet pilote, Postes Canada souhaite inviter des membres du STTP à participer, de façon volontaire, à l'exercice de simulation qui consiste à marcher sur une surface glissante. Pendant l'exercice, le membre porte un harnais de sécurité. Toutefois, le Syndicat estime que l'exercice présente des risques de microtraumatismes musculaires ou de blessures au dos ou à l'aîne. Bien que Postes Canada considère ces risques comme acceptables, le STTP n'est pas du tout de cet avis. Nos préoccupations portent aussi sur la sûreté du simulateur et la formation requise pour en faire une utilisation sécuritaire.

Le STTP reconnaît le nombre beaucoup trop élevé de blessures causées par des chutes ou des glissades à Postes Canada. Depuis plusieurs années, nous demandons à Postes Canada de prendre des mesures rigoureuses pour réduire le nombre de ces blessures. Toutefois, à notre avis, le projet pilote n'est pas la solution au problème. Depuis le tout début, en juillet, Postes Canada est réticente à fournir l'information relative au projet et laisse trop de questions sans réponse. Elle tente de précipiter le projet pilote et refuse de le reporter tant que des consultations en bonne et due forme n'ont pas eu lieu. Pour le STTP, cette façon de faire est inacceptable, et nous ne recommandons pas une activité qui pourrait nuire à nos membres, qui, déjà, font face à de trop nombreux facteurs de risque au travail. Autrement dit, l'ajout d'un risque supplémentaire inutile à des fins de formation n'a aucun sens et est contraire aux obligations de Postes Canada en matière de santé et de sécurité.

Pour le moment, et pour toutes ces raisons, le STTP recommande fortement aux membres de ne pas se porter volontaire et de ne pas participer physiquement au projet pilote de simulation de chutes et de glissades. Postes Canada doit continuer à travailler avec le STTP pour trouver des façons de réduire les blessures chez nos membres. En ce moment, le STTP examine la question et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Se blesser une fois est déjà une fois de trop, sans compter que causer du tort à l'un d'entre nous, c'est causer du tort à tous!

Solidarité,



Alvaro De La Cruz  
Permanent syndical national  
Griefs et arbitrage



Sylvain Sicotte  
Permanent syndical national  
Griefs et arbitrage